

<b>FICHE D'ÉVALUATION CORRECTEUR</b>	N° d'emplacement : .....	N° du candidat : .....
<b>ÉPREUVE EP3 Réalisation de travaux spécifiques</b>		

<b>A COMPLÉTER ET A REMETTRE AU COORDONNATEUR EN FIN D'ÉPREUVE</b>
--

COMPÉTENCES	TRAVAIL DEMANDÉ	RÉSULTATS ATTENDUS - EXIGENCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION	S/TOTAL	TOTAL
C1.2 : Échanger et rendre compte oralement ou par écrit	Nommer les différentes étapes de mise en place pour la pose de dalles sur plots	Le candidat est capable d'exprimer l'organisation de son travail à effectuer	La méthodologie est respectée	/5	<b>/10</b>
		Les échanges avec les intervenants sont clairs, argumentés et concis Le vocabulaire et la terminologie sont adaptés à la situation	Les explications sont claires et ordonnées	/5	
C3.1 Organiser son intervention C3.4 Implanter et repartir	L'observation des consignes liées : - au poste de travail - au matériel - aux matériaux - aux déchets	Organiser son intervention et son poste de travail en adoptant une attitude éco-responsable. Préparer et vérifier les matériels, l'outillage, et les moyens de prévention.	<b>Correction en cours et en fin de réalisation</b> Le poste de travail est propre et rangé. Les déchets sont laissés sur le poste de travail, triés et stockés. Les matériels sont ordonnés, à disposition, puis nettoyés après usage.	/4	<b>/ 15</b>
		L'implantation et le calepinage de l'ouvrage	- Le traçage est précis et conforme au plan. - Les dimensions sont respectées.	Les méthodes de travail et les règles de sécurité sont respectées (utilisation des matériels, gestes et postures, protections individuelles).	
	Un tracé rationnel est organisé. Un ouvrage fini correctement implanté. Il tient compte des consignes graphiques, des côtes, de la répartition des éléments, de leurs dimensions, de l'épaisseur des joints, ...		/7		
C.3.10: Poser des revêtements sur plots	La pose des dalles extérieures sur plots réglables La pose des plinthes	La hauteur est respectée Le niveau est vérifié L'esthétisme de l'ensemble est cohérent La stabilité de chaque dalles	Les tolérances admises sont les suivantes : - planéité : flèche maximale de 5 mm sous la règle de 2 m, à laquelle s'ajoutent les tolérances de fabrications admises pour les dalles ;  - alignement des joints : écart maximal de 5 mm par rapport à la règle de 2 m, auquel s'ajoutent les tolérances de fabrication admises pour les dalles ;  - les coupes sont nettes et précises  - désaffleure entre dalles adjacentes : les tolérances de fabrication admises pour les dalles.	/9  /9  /8  /9	<b>/35</b>
<b>TOTAL :</b>					<b>/ 60</b>
<b>NOTE PROPOSÉE :</b>					<b>/ 20</b>

**Rappel :** Les tâches grisées seront évaluées en cours de réalisation.